



Communiqué de presse de Céline Brulin et Jean-Paul Lecoq

677 suppressions de poste à ExxonMobil : Le géant du pétrole encaisse les profits et joue avec la vie des salariés.

Nous avons appris ce matin avec gravité et colère l'annonce d'ExxonMobil de réduire son activité sur la plateforme pétrochimique de Port-Jérôme-sur-Seine entraînant la suppression de 677 postes d'ici 2025 et menaçant de nombreuses autres entreprises de notre territoire.

Après la fermeture de son unité de production de butyl en 2014, puis l'arrêt en 2020 de la fabrication de caoutchouc synthétique avec la fermeture de l'unité Vistalon - dont nous avons souligné alors qu'ils fragiliseraient l'ensemble du processus de production et dénoncé les délocalisations de la production de caoutchouc aux États-Unis, y compris pour le marché de la Grande-Bretagne - c'est un nouveau coup dur pour les salariés, leurs familles et l'ensemble du territoire.

La stratégie du groupe n'est guidée que par le versement de dividendes. Nous avons tous à l'esprit les profits faramineux enregistrés par la major pétrolière américaine en 2022 atteignant 55,7 milliards de dollars, un record historique, en pleine crise énergétique mondiale. À la même période, le prix du carburant à la pompe explosait pour les ménages sans que les grands groupes pétroliers n'aient été mis à contribution à la hauteur de leurs bénéfices.

Aujourd'hui l'Etat prend acte, sans un regret, de la décision d'ExxonMobil en faisant uniquement part de ses exigences pour accompagner la reconversion des salariés sacrifiés. C'est indigne et contradictoire avec les volontés de réindustrialisation affichées.

Nous lui demandons au contraire d'exiger d'ExxonMobil de revenir sur sa décision.

Nous prendrons contact avec les élus locaux pour réfléchir, ensemble, aux initiatives à prendre pour empêcher ce mauvais choix. Les salariés et les élus locaux doivent de toute urgence être reçus par Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et son ministre délégué en charge de l'Industrie Roland Lescure.

Comme Joe Biden, qui dénonçait les sous-investissements d'ExxonMobil sur son territoire, le Président Emmanuel Macron doit tenir tête aux géants pétroliers qui continuent de faire des bénéfices sur le dos des Français sans contribuer à la solidarité nationale.

Céline Brulin

Sénatrice de Seine-Maritime

Permanence parlementaire de la sénatrice
Céline Brulin
33, place du général de Gaulle
76 000 Rouen
02 35 07 89 84
c.brulin@senat.fr

Jean-Paul Lecoq

Député de Seine-Maritime

Permanence parlementaire du député
Jean-Paul Lecoq
55 rue de la République
76700 Harfleur
02 32 92 59 11
jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr